



## InfoURML

# COVID-19

## Le 11 mars 2020

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** **Santé publique France**

### CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

**LES INFORMATIONS UTILES** **0 800 130 000** (appel gratuit)  
[gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)

#### COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussiez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

#### COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

-1m

#### QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

#### PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

<b>STADE 1</b> Cas importés sur le territoire <b>Objectif</b> Freiner l'introduction du virus	<b>STADE 2</b> Existence de cas groupés sur le territoire français <b>Objectif</b> Limiter la propagation du virus	<b>STADE 3</b> Le virus circule sur tout le territoire <b>Objectif</b> Limiter les conséquences de la circulation du virus	<b>STADE 4</b> Accompagnement du retour à la normale
--	---	---	---

Affiche à télécharger en pièce jointe

**1 784 cas d'infection par le coronavirus COVID-19 ont été déclarés en France au 11 mars 2020. Parmi ces 1 784 cas, 33 patients sont décédés.**

Les régions les plus touchées sont le Grand-Est (464 cas), l'Île de France (334 cas) et l'AURA (211 cas). Le stade 2 est renforcé dans les départements de l'Oise et du Haut-Rhin.

**En Normandie, 39 personnes ont été testées positives au COVID-19, (6 cas dans la Manche, 7 cas dans le Calvados, 15 cas en Seine-Maritime, 11 cas dans l'Eure).**

**35 personnes sont prises en charge à domicile.**

### **Téléchargez :**

- [Les Affiches Gestes Barrières](#)
- [L'Affiche pour les professionnels de santé libéraux dans les cabinets](#)
- [L'Affiche des consignes d'orientation des patients se présentant en consultation](#)

Le prix du gel hydro-alcoolique est encadré depuis le 6 mars 2020 par décret : 2 € TTC maximum les 50 ml / 3 € TTC maximum les 100 ml / 5 € TTC maximum les 300 ml / 15 € TTC maximum le litre.

.....

L'URML Normandie est confrontée, chaque jour, à des interrogations des praticiens de terrain sur la prise en charge de l'infection à COVID-19.

Mobilisée depuis plusieurs semaines, l'URML Normandie s'informe et relaie les interrogations en concertation avec l'ARS Normandie, Direction Générale de la Santé et le Ministère de la Santé. **Attention, l'information change quotidiennement.**

### **Nouveaux éléments par rapport à la dernière communication du 6 mars 2019 :**

- Zone Cluster dans le Calvados : Biéville-Beuville
- Nouvelles affiches barrière à mettre en place dans vos cabinets
- Fiche filière de prise en charge en ambulatoire
- Décision de prise en charge à domicile
- Les différentes souches
- Encadrement du prix du gel hydro-alcoolique.

Les Coronavirus sont une grande famille de virus, qui provoquent des

maladies allant d'un simple rhume (certains virus saisonniers sont des Coronavirus) à des pathologies plus sévères comme le MERS-COV ou le SRAS.

Les symptômes principaux sont la fièvre ou la sensation de fièvre et des signes de difficultés respiratoires de type toux ou essoufflement.

Selon les dernières données scientifiques, **il existerait en effet deux souches circulantes du virus (L et S).**

La souche S serait plus ancienne que la souche L. À ce stade, rien ne permet de confirmer si la mutation a eu lieu chez l'homme ou chez les hôtes intermédiaires (animal).

La souche L serait la souche circulante la plus sévère et la plus fréquente (70% des échantillons testés dans l'étude), tandis que la souche S serait moins agressive et moins fréquente (30% des échantillons).

Grâce aux moyens de détection et aux mesures de lutte contre le coronavirus, **la circulation de la souche L, plus sévère et donc plus facilement détectable, tend à diminuer.**

**Comme pour beaucoup de maladies infectieuses, les personnes souffrant de maladies chroniques (hypertension, diabète), les personnes âgées (plus de 70 ans), immunodéprimées ou fragiles présentent un risque plus élevé.**

## Diagnostic et prise en charge

Concernant les informations à délivrer aux patients, **pour toute personne ayant séjourné dans une zone où circule activement le virus dans les 14 jours précédents** – Chine (Chine continentale, Hong-Kong, Macao) / Singapour / Corée du Sud / Italie (Lombardie, Vénétie, Emilie-Romagne, Piémont) / Iran :

- Surveiller leur température 2 fois par jour
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...)
- Se Laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...)
- Éviter de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes

âgées...)

- Éviter toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...)
- Travailleurs/étudiants : ils peuvent retourner travailler en l'absence de symptômes. Si possible, privilégier le télétravail
- Les enfants, collégiens, lycéens peuvent être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée.

### **Auto-surveillance : Recommandations suivi de la température à délivrer aux patients**

**Les personnes présentant une fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant un retour des destinations identifiées** doivent :

- Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage et faisant état des symptômes.
- Ne pas se rendre directement chez leur médecin traitant, ni aux urgences de l'hôpital.
- Éviter tout contact avec l'entourage et porter un masque.

**En cas de prise en charge direct d'un patient suspect d'infection par le COVID-19 (Cf. définition de cas – Santé publique France) de prendre contact avec le Samu-Centre 15 pour analyse** et mise en place des premières mesures de prise en charge. Il conviendra de ne pas l'orienter d'emblée vers les structures d'accueil des urgences afin d'éviter le contact avec d'autres patients.

Pour les patients revenant d'une **zone de type cluster en France** : Oise, Haute-Savoie, Morbihan, Haut-Rhin, Corse du Sud, Aude, Calvados (Biéville-Beuville), Regroupement de cas autour d'un voyage organisé en Egypte, il convient de leur demander s'ils ont été en contact avec une personne malade.

**En cas de réponse positive, contactez le Centre 15 pour savoir la conduite à tenir.**

### **Lien vers la définition de cas d'infection au SARS-CoV-2 (COVID-19)**

Pour les patients que vous êtes amenés à prendre en charge en **EHPAD**, ou en établissement médico-social, des consignes particulières sont mises en œuvre au sein de ces structures **ICI**.

La décision de prise en charge à domicile est prise au cours d'une consultation après recueil du consentement du patient, par le :

- Médecin référent infectiologue et/ou médecin hospitalier assurant la prise en charge en lien étroit avec le médecin traitant,
- à l'issue de la prise en charge initiale dans l'établissement de santé;
- **Médecin traitant après avis si besoin du médecin infectiologue et/ou du SAMU-centre 15 pour les patients prélevés à domicile ;**
- En hospitalisation à domicile (HAD).

**Nous vous recommandons de réaliser ce suivi par **téléconsultation**. Une communication plus précise concernant la prise en charge par **téléconsultation** vous sera adressée demain.**

Une attention toute particulière doit être apportée à la consultation du début de la deuxième semaine, période où l'on peut constater une aggravation des patients.

En fonction des la circulation du virus, **les prélèvements de suivi peuvent être réalisés** par du personnel formé selon les trois modalités suivantes :

- Au sein d'un établissement de santé sur convocation ;
- Au domicile du patient par une équipe dépendante du SMIT ;
- Au domicile du patient par un professionnel de santé libéral.

### **Télécharger la fiche filière prise en charge ambulatoire**

Le test est réalisé uniquement en cas de suspicion de la maladie, validée par le SAMU et par un infectiologue référent. Il s'agit d'un test de biologie spécifique du Coronavirus COVID-19. Le délai pour avoir un résultat est entre 3 et 5 heures.

Dans les territoires où la diffusion du virus est très active, si les cas deviennent très nombreux, les ARS ont la possibilité de lever l'obligation de dépistage systématique. **A ce sujet, l'ARS Normandie va communiquer ce soir sur les conduites à tenir concernant le cluster de Biéville-Beuville dans le Calvados. Il est, de plus, attendu que dans les jours qui viennent, l'ARS Normandie lève les principe de prélèvements systématiques.** Seuls les patients présentant un état clinique sévère et les résidents des établissements médico-sociaux présentant des symptômes resteront alors soumis à un test dans ces territoires.

---

**Au niveau organisationnel**

### **Recommandations :**

- Mise en place d'une information affichée sur les gestes barrières et demander à tout patient présentant des symptômes respiratoires de le manifester dès son arrivée. Mettre en place le matériel nécessaire (masques, mouchoirs jetables, produit hydroalcoolique pour l'hygiène des mains ...).
- Accueil d'un patient considéré comme un cas suspect ou possible d'une infection dans une chambre ou un box individuel ou salle d'attente ad hoc pour les structures en capacité d'organiser un circuit dédié.

**Pour les cabinets qui ne disposent pas de locaux permettant cette organisation**, si cela vous est possible, les patients présentant des signes peuvent être planifiés en consultation sur un créneau horaire dédié (permettant de mettre en œuvre les mesures de protection).

### **Au niveau de la protection**

Le port des masques filtrants FFP2 est réservé aux seuls personnels hospitaliers en contact étroit et prolongé avec des cas confirmés (soins intensifs).

**Les médecins peuvent prescrire des masques à leurs patients** qui sont en situation de fragilité et de vulnérabilité. La prescription se fait de manière classique, il n'y a pas de document particulier à utiliser.

Cette prescription doit être réservée aux personnes les plus fragiles afin de ne pas mettre en péril les stocks limités de masques.

Nous vous rappelons que chaque médecin peut récupérer une boîte de 50 masques chirurgicaux auprès d'une officine à partir de cette première semaine de mars contre présentation de sa carte professionnelle sur laquelle figure le numéro RPPS.

**Merci de transmettre ce message à vos confrères et contacts professionnels - qui peuvent également nous fournir leur adresse mail pour recevoir nos communications.**

N'hésitez pas à nous faire part de vos interrogations par retour de mail. Cela nous permet d'en faire part et de les traiter dans le cadre d'une prochaine communication normande.

Confraternellement

Dr Antoine LEVENEUR  
Président de l'URML Normandie

**Restez en contact avec l'URML Normandie par l'intermédiaire de ses mails, son site, ses réseaux sociaux pour vous informer régulièrement sur l'épidémie et les mesures de prévention.**

Pour toute question, vous pouvez contacter le Pôle Veille et Sécurité Sanitaire de l'ARS Normandie entre 8h30 et 18h (ne pas communiquer ce numéro aux patients) :

**0 809 400 660**

Vos patients ne nécessitant pas de conseils médicaux peuvent s'adresser pour toute question **au numéro vert 0 800 130 000** mis en place 24h/24 et 7j/7.

L'éducation nationale en région Normandie a mis en place un numéro pour répondre aux questions – **02.31.30.08.40** accessible de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h30.

Toutes les consignes **ICI** et le guide méthodologique pour les professionnels de santé **ICI**.

En savoir +



La médecine  
libérale  
innove en  
Normandie

**02 31 34 21 76**

**Siège social Caen**

**7 Rue du 11 Novembre - 14000 Caen**

**Antenne de Rouen**

**62 Quai Gaston Boulet - 76000 Rouen**



---

Vous recevez ce mail car vous êtes inscrit à la newsletter URML Normandie  
Pour toute information complémentaire contactez **[contact@urml-normandie.org](mailto:contact@urml-normandie.org)**

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)